

*Collège Mariste
N.-D de Lourdes
Ibail- Amchit*



Chers Parents,

Dans une réunion tenue le vendredi 3 juillet 2020, Son Excellence l'Ambassadeur de France au Liban a annoncé la mise en place d'un soutien exceptionnel de l'ambassade pour financer des aides aux familles des élèves non français inscrits dans les établissements homologués, par le Ministère Français de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Ce soutien a pour objectif de couvrir tout ou partie des écolages de l'année scolaire 2020-2021. Cette aide d'urgence aux familles restera exceptionnelle et sera non remboursable. Elle sera versée en livres libanaises sur le compte scolaire de la famille.

À cet effet, les familles non françaises qui le désirent, et qui se trouvent en difficulté financière, voudront bien imprimer le formulaire PDF ci-joint, le remplir clairement, complètement et exactement, y joindre toutes les pièces justificatives demandées, et remettre l'ensemble uniquement au secrétariat du cycle de l'aîné(e) de leur famille, entre le lundi 13 et le lundi 20 juillet 2020 inclus. Nous rappelons que les cycles ouvrent leurs portes du lundi au vendredi, de 9:00 à 13:30.

Passé le délai du lundi 20 juillet 2020, aucune demande ne pourra être traitée. De même, un dossier incomplet ne pourra être traité. Il est à signaler enfin que l'octroi de ce soutien financier est une décision souveraine et irréversible du poste diplomatique français.

Tout en adressant nos chaleureux remerciements à Monsieur l'Ambassadeur, ainsi qu'à Monsieur le Président de la République Française, nous osons espérer que le Liban et les Libanais sauront œuvrer vers une sortie de crise dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

La Direction